



Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français

Agréée par le Ministère chargé des Sports

Commission Développement

PLAN FÉDÉRAL « CITOYENS DU SPORT »

2018-2020

Préambule

Après avoir répondu à l'appel du programme ministériel « citoyens du sport » ouvert aux fédérations sportives agréées le 31 août 2015, la FFB a tenu à développer sa réflexion à travers la conception d'un plan fédéral « citoyens du sport », en adéquation avec son projet fédéral approuvé pour l'olympiade 2016-2020 en cours. Le directeur technique national et un référent élu membre du comité directeur ont été désignés pour être les garants de l'édition et de la coordination de la mise en œuvre de ce plan.

Le plan fédéral « Citoyens du sport » de la FFB a été élaboré à partir d'un guide méthodologique proposé par la Direction des Sports du Ministère en Mai 2015. Il a pu être abondé par les travaux et éclairages de la commission développement de la FFB.

La co-construction de ce plan a pour objectif de favoriser son appropriation par les acteurs fédéraux afin d'en faciliter sa déclinaison et son adaptation selon les territoires, les disciplines et les besoins des licenciés.

VOLET 1 : PROMOUVOIR PAR LE SPORT LES VALEURS CITOYENNES

Objectif 1 : Former les acteurs du billard à la citoyenneté

La structuration du haut niveau et la progression importante du niveau sportif général nous conduisent à garantir plus complètement l'équité sportive. Le manque d'équité peut conduire à des attitudes non sportives qu'il convient de juguler et de prévenir par une modification des règlements sportifs si nécessaire.

L'objectif principal est donc d'optimiser et déployer l'offre de formation fédérale à travers la promotion d'une réflexion éthique, éducative et citoyenne à l'attention des acteurs du sport accompagnant la pratique sportive du billard.

Actions fédérales :

- Formation des élus, dirigeants, bénévoles : intégration de contenus autour des valeurs éthiques, éducatives et citoyennes lors des réunions organisées par la FFB auxquelles seraient conviés les présidents de ligues et comités départementaux ;
- Fiche spécifique à intégrer dans le guide du dirigeant FFB ;
- Formation des officiels chargés de la mise en œuvre des nouveaux règlements sportifs : à organiser par les commissions nationales en intégrant des modules spécifiques à la responsabilité éthique et à la dimension citoyenne.

Objectif 2 : Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser

Il est nécessaire de renforcer, voire de développer, la communication autour du nécessaire respect des valeurs citoyennes du sport de la part de tous les citoyens sportifs. Par là même, il s'agit de faire du système de valeurs fédérales un modèle et un moteur en matière de citoyenneté.

Actions Fédérales :

- Valorisation et prise en compte de la parole des sportifs de la FFB : élection d'un représentant des sportifs au Comité directeur, présence de sportifs lors des remises de trophées de la FFB, accompagnement des sportifs pour devenir parrains de l'organisation de manifestations, favoriser leur représentation dans les instances déconcentrées (ligues, cd, associations) ;
- Création d'une rubrique « Citoyens du sport » sur le site internet fédéral ;
- Relayer les campagnes d'information et de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations dans le sport ;
- Valoriser, lors des regroupements fédéraux, les initiatives locales mettant en avant les valeurs citoyennes.

Objectif 3 : Connaître les comportements contraires aux valeurs du sport

La FFB connaît très peu d'incidents liés à des comportements qui seraient contraires aux valeurs du sport. L'idée fondatrice est que le sport est un facteur indéniable d'épanouissement et de socialisation des personnes. Cela légitime l'action de la FFB en plaçant le licencié au centre des préoccupations.

Les activités physiques et sportives sont un outil irremplaçable pour l'éducation à la santé.

Les valeurs affirmées et véhiculées par le projet fédéral FFB sont les suivantes :

- Garantir l'accès, pour chaque sportif, à un projet sportif cohérent lui permettant de s'épanouir et de progresser dans son activité sportive ;
- Garantir les valeurs éducatives du sport ;
- Garantir l'équité dans la pratique.

Le respect d'un certain nombre de principes s'impose : ne pas porter atteinte à la dignité de la personne, la notion de respect des autres et de soi-même et préserver l'intégrité de la personne.

Actions fédérales :

- Promotion des principes et valeurs du billard : intégrer une charte « Citoyens du sport » au cahier des charges d'organisation des championnats de France. Prévoir un temps spécifique lors des discours de cérémonie d'ouverture des championnats ;
- Intégrer une fiche type recueillant les comportements déviants au cahier des charges d'organisation des championnats de France en y distinguant les différents publics (sportifs, encadrants, accompagnateurs, familles, officiels), les types de comportement et les mesures disciplinaires appliquées, à remplir par le délégué fédéral nommé sur le championnat, signée par les intéressés et le directeur de jeu. Cette fiche pourra également être mise en place pour les compétitions des ligues et des comités.

Objectif 4 : Outiller les acteurs du billard

Chaque acteur du billard doit avoir conscience des valeurs citoyennes du sport pour éviter de nuire à l'image de ce dernier et prévenir des conséquences qui peuvent être lourdes sur un plan psychologique, social voire juridique.

Il s'agit donc pour la FFB d'outiller l'ensemble des acteurs pour les impliquer, les responsabiliser, anticiper d'éventuels comportements contraires aux valeurs du sport et réagir de façon adéquate.

Actions Fédérales :

- Diffusion sur le site Internet de la FFB des outils d'information et de sensibilisation du ministère (pôle ressources national « sport, éducation, mixité, citoyenneté », intranet Direction des Sports) : participation aux formations et journées techniques proposées par le PRN SEMC ;

- Création d'outils spécifiques « Sport et citoyenneté » à destination des licenciés de la FFB : livret du sportif personnalisable permettant d'inscrire à la fois ses participations aux manifestations sportives et son investissement en tant qu'organisateur et/ou officiel des rencontres ;
- Élaboration d'une trame de formation commune rappelant les valeurs éthiques, éducatives et citoyennes de la FFB, à incorporer dans les supports fédéraux de formation.

VOLET 2 : PERMETTRE L'ACCESSION À UNE PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE ET ENCADRÉE FAVORISANT L'ÉDUCATION, L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ SOCIALE

Le principal défi à relever consiste à accompagner les clubs affiliés à la FFB à développer une pratique régulière et encadrée pour faire en sorte que cette pratique sportive associative s'inscrive dans un parcours éducatif et citoyen.

Cette pratique doit contribuer à l'apprentissage du vivre ensemble, des règles sportives, au respect de l'autre et à la prise de responsabilités au sein d'un projet associatif. En conséquence, l'implication dans la vie d'un club sportif doit permettre de participer à l'enjeu d'insertion sociale et professionnelle des publics les plus en difficultés, notamment des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Objectif 1 : Mieux connaître la pratique sportive des différents publics

Dans son projet fédéral, la FFB s'est fixé comme objectif de développer des dispositifs opérationnels pour répondre aux enjeux de l'intégration par le sport des personnes en situation de handicap physique, mental ou psychique, en garantissant à chaque licencié l'accès à la structure de son choix en toute sécurité.

Actions Fédérales :

- Mise en place d'un observatoire des pratiques territoriales permettant le recensement des clubs en fonction de leur capacité d'accueil des publics cibles du programme « Citoyens du sport » ;
- Création d'une sous-commission Handi-billard rattachée la Commission développement.

Objectif 2 : Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant l'éducation et l'insertion sociale professionnelle

Le billard participe à l'émergence d'une société sportive inclusive, c'est-à-dire une société qui permet à chacun, quelle que soit sa singularité, de trouver sa place et son rôle dans l'organisation sociale.

L'intégration, nous la voyons chaque année s'accomplir par les nombreux liens établis entre les associations sportives et leur environnement, mais aussi par les projets construits en partenariat avec le milieu sportif.

Le billard valorise l'image que les jeunes ont d'eux-mêmes. L'enjeu de la compétition les pousse à améliorer leurs performances par un entraînement régulier et adapté. Que la pratique sportive se déroule dans un cadre de loisir ou de compétition, chaque sportif peut constater ses progrès.

Actions fédérales :

- Calendrier en ligne avec une offre de pratique diversifiée ;
- Développement du secteur loisir destiné aux sportifs pour lesquels pratiquer en compétition n'a plus ou peu de sens et qui, pour autant, pratiquent la discipline qu'ils affectionnent.

Objectif 3 : Veiller à une véritable continuité éducative et sportive

Le sport permet de construire un projet pédagogique et éducatif cohérent en accord avec la diversité des publics. Par ailleurs, il est un vecteur de transfert de compétences acquises en activités physiques et sportives vers des pratiques sociales du quotidien.

Les dirigeants, parents, techniciens, partenaires et sportifs eux-mêmes, se mobilisent ensemble pour animer la vie de l'association, assurer les entraînements, préparer la participation aux rencontres, rechercher des fonds, communiquer...

Actions fédérales :

- Mise en place d'un livret pour les jeunes joueurs pour assurer la continuité de leur projet éducatif. Une partie du livret sera spécifique pour les sportifs en pôle d'entraînement régional, pôle espoirs et pôle France ;

Objectif 4 : Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier

Les principaux enjeux sont les suivants :

- Faire des valeurs citoyennes véhiculées par le sport un moteur de l'insertion éducative, sociale et professionnelle des jeunes, en valorisant les parcours de chaque jeune licencié de la pratique loisir à la pratique du sport de haut-niveau ;
- Communiquer et adapter les valeurs citoyennes aux jeunes en impulsant du lien intergénérationnel. Permettre aux jeunes de prendre conscience qu'adhérer à une pratique et à une association sportive, à une fédération, c'est également adhérer à des valeurs citoyennes et donc à un idéal commun qui passe avant tout par le plaisir d'être ensemble.

Actions fédérales :

- Dépôt d'un dossier par la fédération pour l'agrément de l'Agence du Service Civique et pour la formation des tuteurs et volontaires ;
- Développement du réseau partenarial avec les missions locales afin d'être identifié comme structure ressource d'accueil de jeunes volontaires désireux de s'investir et de s'engager dans des projets ;
- Recrutement et engagement bénévole (étudiants, sportifs eux-mêmes en situation de handicap) pour l'organisation des rencontres sportives, prendre des responsabilités, expérimenter la notion de partage et de « vivre ensemble » ;
- Accroissement des formations de jeunes officiels et jeunes responsables : à développer par les commissions nationales des disciplines.

Objectif 5 : Faire des évènements sportifs un levier au service des territoires et de la population

Les grands évènements sportifs internationaux accueillis en France ainsi que les manifestations sportives d'envergure nationale ou internationale doivent être des moments de fête, de convivialité et de mieux vivre ensemble.

Les instances fédérales, en tant qu'acteurs du lien social et solidaire, doivent être soutenues et accompagnées dans leurs projets d'animation organisés à l'occasion de l'accueil de ces évènements.

Les rencontres et compétitions sportives, du niveau local au niveau international, par leur richesse d'échanges et d'émotions représentent, pour les sportifs, une expérience inoubliable et irremplaçable.

Actions fédérales :

- Développement de la représentation des sportifs de la FFB lors des grands évènements sportifs : partenariats avec des grands clubs sportifs, levers de rideaux, coups d'envoi, matchs de gala, intégration dans les clubs de supporters ;
- Animations promotionnelles billard lors de manifestations publiques (Festival Alchimie du jeu par exemple).

Jean-Paul SINANIAN
Président FFB

